

Antiquités Egyptiennes

593

Copie d'un Certificat de M. Flamary  
Consul de France à Civita Vecchia, dont  
l'Original a été envoyé au Ministre de  
l'Intérieur avec le Compte des transports  
faits depuis M. Paris

Monsieur Consul de France à Civita Vecchia, certifie que M. M. Paris & Lethière Directeur de l'Académie des Arts ont expédié de Rome, par voie de l'Otterind, Deux Cents quatre vingt Douze balots ou Colis de Diverses volumes & poids contenant les Marbres, Vases, Statues & autres objets d'art formant la Collection de la Villa Borghese conformément à l'Etat Détaillé qui vous a été remis par le nommé François Antonini chargé de leur Réception & placement, & que les Deux Cents quatre vingt Douze balots ont été portés ici et déposés en bon état sous le Chapitre Couvert de cette Ville, Statut près du Port. En foi de quoi nous avons délivré le présent Certificat pour servir & valloir ce que de raison. Civita Vecchia les JUILLET 1809.

Le Consul de France  
Signé Flamary.